

Pour l'organisation des parcs d'assistance, et afin de définir votre emplacement, merci de bien vouloir compléter cette fiche et de la joindre à votre bulletin d'engagement.

- 76^{ème} RALLYE MONT-BLANC MORZINE
- 45^{ème} RALLYE VHC MONT-BLANC MORZINE
- 9^{ème} RALLYE VHRS MONT-BLANC MORZINE
- 8^{ème} RALLYE VMRS MONT-BLANC MORZINE
- 3^{ème} ADAC OPEL E-RALLY CUP

Nom de l'équipage :

Pilote :

Copilote :

Type de véhicule d'assistance (Fourgon, 19t, semi-remorque, ...):

Immatriculation :

Longueur et largeur du véhicule (y compris auvent, bâche, structure légère...):

Nom et n° de portable du responsable sur place :

- Championnat de France des Rallyes
- Championnat TEAM :
Nom du Team :
- Championnat de France 2 Roues Motrices
- Championnat de France des Rallyes féminin
- Promotion Trophée Michelin
- Clio Trophy France Asphalte
- Trophée Alpine Elf Rally
- ADAC OPEL E-Rally Cup
- Trophée IGOL
- Championnat Suisse des Rallyes
- Trophée Michelin Alps
- Trophée Michelin Alps / Open
- Championnat Suisse Rallye Junior

Assistance individuelle

Assistance commune

Nom de l'équipage :

ATTENTION : Tout besoin de surface supplémentaire à celle prévue réglementairement sera facturée 8 € HT le m². Ces m² supplémentaires seront attribués en fonction des possibilités et seront facturés au plus tard le jour de la mise en place. La facture devra obligatoirement être acquittée avant la fin des vérifications techniques. A défaut de règlement, le ou les équipages concernés seront convoqués au Collège des Commissaires Sportifs.

Fait à

Le

Signature

Réservé à l'organisation

N°

FICHE A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'ENGAGEMENT